

PROCÈS-VERBAL

Province de Québec
MRC d'Acton
Municipalité d'Upton

Session spéciale du conseil de la Municipalité d'Upton tenue à la salle des sessions du Conseil municipal le mardi 17 décembre 2019 à 19h30, sous la présidence du maire, monsieur Guy Lapointe.

Sont présents :

Monsieur le maire, Guy Lapointe

Madame la conseillère et messieurs les conseillers :

Nathalie Lavoie
Mathieu Beudry
Alain Joubert
Ghyslain Phaneuf
Claude Larocque

Est absente :

Madame Barbara Beugger, conseillère

Est également présente :

Madame Cynthia Bossé, directrice générale

1. Constatation de l'avis de convocation et ouverture de la session spéciale

Les membres du Conseil municipal présents reconnaissent avoir été convoqués conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*.

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Larocque, **APPUYÉ** par monsieur Alain Joubert et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère que soit adopté l'ordre du jour tel que signifié, et ce, comme suit :

1. Constatation de l'avis convocation;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Comptes à payer;
4. Conditions salariales et de travail des employés municipaux pour l'année 2020;
5. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2019-321 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, abrogeant et remplaçant le règlement 2007-174;

6. Dépôt du rapport relatif à la stratégie d'économie d'eau potable 2018;
7. Dépôt de documents;
8. Cotisation à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec;
9. Programme de produits économiseurs d'eau et d'énergie d'Hydro-Québec- Solution Écofitt;
10. Modification à la résolution numéro 455-12-2019 intitulée : « Demande pour modifier certaines exigences au projet d'agrandissement des Fermes Burnbrae Limitée par rapport à la réglementation sur le plan d'implantation et d'intégration architectural (P.I.I.A) »;
11. Autorisation d'achat de vêtements de travail pour monsieur Étienne Labonté, journalier aux travaux publics;
12. Défi des Demois'Ailes – Autorisation de passage;
13. Réparation de la fenêtre du bureau municipal;
14. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2013-237-02 modifiant le règlement 2010-237 décrétant les limites de vitesse maximales permises sur certaines rues de la Municipalité;
15. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2016-274-01 modifiant le Règlement 2016-274 décrétant un emprunt et une dépense de 2 339 714\$ pour le projet de réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie des rues Brasseur et Monseigneur-Desmarais;
16. Demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration 2019-2020;
17. Mandat à la firme Techni-Consultant à titre de collaborateur externe pour l'inspection de la conduite pluviale sur Lanoie;
18. Mandat à la firme Techni-Consultant pour une assistance générale pour l'année 2020;
19. Approbation de factures de la firme Assisto Inc.;
20. Modification au prix de vente des équipements usagés;
21. Appel d'offres pour la réfection de la conduite d'égout pluviale sur la rue Lanoie;
22. Mandat de produire un appel d'offres pour diverses routes;
23. Période de questions;
24. Correspondance;
25. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

466-12-2019

3. Comptes à payer

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alain Joubert, APPUYÉ par monsieur Claude Larocque et résolu à l'unanimité des conseillers que soient approuvés les comptes à payer du mois de décembre 2019 pour une somme de 47 993,19 \$.

ADOPTÉE

467-12-2019

4. Conditions salariales et de travail des employés municipaux pour l'année 2020

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf, APPUYÉ par madame Nathalie Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère que soit approuvé le rapport présenté par madame Cynthia Bossé, directrice générale, concernant les conditions salariales et de travail des employés municipaux pour l'année 2020.

ADOPTÉE

5. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2019-231 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, abrogeant et remplaçant le règlement 2007-174

Avis de motion est donné par monsieur Claude Larocque afin que soit présenté un règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, abrogeant et remplaçant le règlement 2007-174.

Le projet de règlement est déposé séance tenante. Une copie est mise à la disposition du public.

6. Dépôt du rapport relatif à la stratégie d'économie d'eau potable 2018

Madame Cynthia Bossé, directrice générale, dépose le rapport relatif à la stratégie d'économie d'eau potable pour l'année 2018 et les membres du conseil municipal en prennent connaissance.

7. Dépôt de documents

Les documents suivants sont déposés :

7.1 Résolutions des municipalités membres de la Régie intermunicipale d'Acton et Maskoutains concernant l'adoption du budget supplémentaire.

Les membres du conseil municipal prennent connaissance des documents déposés.

468-12-2019

8. Cotisation à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de renouveler la cotisation de membre actif à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Lavoie, **APPUYÉ** par monsieur Claude Larocque et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers que soit renouvelée la cotisation membre régulier à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec et ce, pour un montant de 310,43 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE

9. Programme de produits économiseurs d'eau et d'énergie d'Hydro-Québec - Solution Écofitt

469-12-2019

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Upton souhaite appuyer les efforts du gouvernement du Québec dans la promotion de l'économie d'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire offrir aux Uptonais la possibilité de se procurer des trousse d'économie d'eau potable par l'entremise du programme de produits économiseurs d'eau et d'énergie d'Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la stratégie d'eau potable provinciale, les municipalités doivent réalisées des actions concrètes pour la protection et l'économie de l'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil souhaitent offrir un incitatif à l'achat des trousse d'économie d'eau potable;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf, **APPUYÉ** par monsieur Claude Larocque et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers:

QU'un montant de 1 000 \$, taxes comprises, soit alloué pour l'achat de trousse de produits économiseurs d'eau et d'énergie dans le cadre du Programme d'Hydro-Québec;

QUE l'achat soit effectué auprès de l'entreprise Solutions Ecofitt Inc.;

QUE les trousse soient offertes gracieusement aux citoyens d'Upton;

QUE la directrice générale, madame Cynthia Bossé, soit autorisée à signer tous les documents relatifs audit programme.

ADOPTÉE

470-12-2019

10. Modification à la résolution numéro 455-12-2019 intitulée : « Demande pour modifier certaines exigences au projet d'agrandissement des Fermes Burnbrae Limitée par rapport à la réglementation sur le plan d'implantation et d'intégration architectural (P.I.I.A) »

CONSIDÉRANT QUE l'industrie les Fermes Burnbrae Limitée présente une demande afin de modifier les exigences de la résolution 353-09-2018, soit pour retirer l'obligation de prévoir de la végétation et/ou des panneaux d'intimités entre le terrain des loisirs et l'usine;

CONSIDÉRANT LA résolution numéro 455-12-2019 de ce conseil;

CONSIDÉRANT QUE l'industrie les Fermes Burnbrae Limitée propose une nouvelle solution, soit un projet coopératif en lien avec le jour de la terre;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à la conception d'un écran végétal sur le terrain de la Municipalité, planté sur toute la longueur de la clôture, celui-ci sera conçu et exécuté en collaboration d'employés des Fermes Burnbrae Limitée et des employés municipaux;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Larocque, APPUYÉ par monsieur Alain Joubert et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers:

QUE soit modifiée la résolution numéro 455-12-2019 afin de retirer l'obligation de délai pour la végétation et/ou des panneaux d'intimités;

QUE soit accepté le projet coopératif en lien avec le Jour de la Terre;

QUE les employés de l'industrie participent à la réalisation du projet en support aux employés du Service des travaux publics;

QUE l'achat des arbres, des arbustes et la terre soit à la charge de l'industrie les Fermes Burnbrae Limitée.

ADOPTÉE

11. Autorisation d'achat de vêtements de travail pour monsieur Étienne Labonté, journalier aux travaux publics

471-12-2019

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Lavoie, APPUYÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers:

QUE soit décrété un budget de 200,00 \$ pour l'achat de vêtement de travail pour monsieur Étienne Labonté, journalier aux travaux publics;

QU'en 2020 suivant la réussite de sa période probatoire, monsieur Étienne Labonté disposera d'un budget supplémentaire de 500,00 \$ pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020.

ADOPTÉE

12. Défi des Demois'Ailes – Autorisation de passage

472-12-2019

CONSIDÉRANT QUE le Défi des Demois'Ailes est un groupe de femmes (plus de 40 femmes) qui courseront à pied dans plusieurs villes québécoises (750 km) pour la cause des femmes victimes de violence conjugale;

CONSIDÉRANT QU'en 2020, elles passeront à Upton, le 8 juillet aux alentours de 23h40;

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs désirent obtenir l'autorisation d'emprunter certaines routes de la Municipalité lors cette activité;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme détient un numéro de permis d'événement du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Lavoie, **APPUYÉ** par monsieur Mathieu Beaudry et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers:

QUE soit autorisé le Défi des Demois'Ailes à circuler sur le territoire de la Municipalité d'Upton, le 8 juillet prochain;

QUE soit informé l'organisme qu'il doit s'engager à obtenir les autorisations requises de la Sûreté du Québec et prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité de tous les intervenants.

ADOPTÉE

13. Réparation de la fenêtre du bureau municipal

473-12-2019

CONSIDÉRANT LA résolution numéro 261-07-2019 octroyant le contrat de réparation de la fenêtre du bureau municipal à l'entreprise Vitrierie Picard inc. selon l'estimation budgétaire de 10 000,00 \$;

CONSIDÉRANT QUE le budget autorisé, pour la réparation de la fenêtre du bureau municipal, est atteint et que le travail à faire dans ce dossier n'est pas terminé;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Vitrierie Picard inc. estime un budget à environ 3 200,00 \$ pour exécuter les travaux requis;

CONSIDÉRANT LA facture numéro 21292 pour les travaux effectués au montant de 8 707,04 \$, excluant les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé des pièces justificatives pour ladite facture;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alain Joubert, **APPUYÉ** par monsieur Ghyslain Phaneuf et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers:

QUE soit refusée une somme supplémentaire de 3 200,00 \$, plus les taxes applicables, à l'entreprise Vitrierie Picard inc. pour compléter la réparation de la fenêtre du bureau municipal;

QUE soit refusé le paiement de la facture numéro 3126 au montant de 8 707,04 \$, excluant les taxes applicables;

QUE la Municipalité paie les heures réalisées selon les heures réelles exécutées;

QUE madame Cynthia Bossé, directrice générale, soit autorisée à déterminer les heures réelles effectuées par l'entreprise Vitrierie Picard inc. ainsi qu'à payer ce qui sera déterminé.

ADOPTÉE

14. **Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2013-237-02 modifiant le règlement 2010-237 décrétant les limites de vitesse maximales permises sur certaines rues de la Municipalité**
-

Ce point a été retiré.

15. **Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2016-274-01 modifiant le *Règlement 2016-274 décrétant un emprunt et une dépense de 2 339 714 \$ pour le projet de réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie des rues Brasseur et Monseigneur-Desmarais***
-

Avis de motion est donné par monsieur Claude Larocque afin de soumettre lors de la session spéciale qui aura lieu le jeudi 19 décembre à 19h30, un règlement modifiant le règlement 2016-274 ayant pour objet de modifier la taxe spéciale afin que la part des travaux relative aux infrastructures de la voirie soit taxée à l'ensemble, soit augmentée le ratio à l'ensemble et soit diminué le ratio au secteur, et ce, à proportion équivalente.

Le projet de règlement est déposé séance tenante. Une copie est mise à la disposition du public.

16. Demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration 2019-2020

474-12-2019

CONSIDÉRANT L'estimation budgétaire de l'offre de prix reçue de l'entreprise Excavation Sylvain Plante et fils pour la phase un (1) du projet de reprofilage des fossés dans le 21^e Rang au montant de 8 400,00 \$, plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux et les frais inhérents sont admissibles au Programme d'aide à la voirie locale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alain Joubert, APPUYÉ par monsieur Mathieu Beaudry et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE soit approuvée l'offre de prix de l'entreprise Excavation Sylvain Plante et fils au montant de 8 400,00 \$, plus les taxes applicables;

QUE madame Cynthia Bossé, directrice générale, soit mandatée à signer pour, et au nom de la Municipalité tout document en lien avec les travaux de reprofilage de fossés;

QUE soit décrété un budget d'environ 20 000 \$ pour l'ensemble du projet.

ADOPTÉE

17. Mandat à la firme Techni-Consultant à titre de collaborateur externe pour l'inspection de la conduite pluviale sur Lanoie

475-12-2019

CONSIDÉRANT L'offre de services forfaitaire produite par Techni-Consultant, en date du 10 décembre 2019, à l'effet d'agir à titre de collaborateur externe dans le dossier d'inspection de la conduite pluviale sur Lanoie;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Lavoie, APPUYÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers de mandater la firme Techni-Consultant selon les termes de l'offre de services du 10 décembre 2019, pour une somme de 2 450,00 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

18. Mandat à la firme Techni-Consultant pour une assistance générale pour l'année 2020

476-12-2019

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé une offre de services professionnels pour de l'assistance générale concernant plusieurs dossiers de la Municipalité et ce, pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT L'offre de services établie sur une base horaire produite par Techni-Consultant, en date du 10 décembre 2019, pour une assistance générale pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT QU'une partie des services dispensés par la firme est admissible à certains programmes d'aide financière;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mathieu Beaudry, APPUYÉ par monsieur Claude Larocque et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers :

QUE soit mandatée la firme Techni-Consultant selon les termes de l'offre de services du 10 décembre 2019;

QUE madame Cynthia Bossé, directrice générale, soit autorisée à planifier des services pour les divers projets pour un montant d'environ 25 000 \$ et qu'un budget de 25 000 \$ soit décrété à cette fin;

QUE soit informée la firme Techni-Consultant que les activités dispensées à la Municipalité devront faire l'objet d'estimations budgétaires soumises à madame Cynthia Bossé, directrice générale.

ADOPTÉE

19. Approbation de factures de la firme Assisto Inc.

Ce point est retiré.

20. Modification au prix de vente des équipements usagés

CONSIDÉRANT LA résolution numéro 363-10-2019 autorisant la vente d'équipements usagés;

CONSIDÉRANT QUE la camionnette avec saleuse a été vendue au prix établi;

CONSIDÉRANT LA recommandation des prix de vente pour les équipements qui sont maintenant différents de la recommandation initiale de monsieur Michael Bernier, coordonnateur à la vie communautaire et aux infrastructures municipales;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Lavoie, APPUYÉ par monsieur Alain Joubert et à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'autoriser la modification des prix de vente des équipements, comme suit :

Équipement	Nouveau prix
Camion cube Chevrolet express	1 500,00 \$
Tracteur avec pelle rétrocaveuse Ford	8 000,00 \$

ADOPTÉE

478-12-2019

21. Appel d'offres pour la réfection de la conduite d'égout pluviale sur la rue Lanoie

CONSIDÉRANT QUE sur la rue Lanoie, entre la route 116 et le rang du Carré, seront réalisés, sous réserves de l'aide financière du Ministère des Transports du Québec (MTQ), des travaux de réfection de la fondation de rue et de pavage;

CONSIDÉRANT QUE l'égout pluvial de ce segment de la rue Lanoie semble présenté des déficiences;

CONSIDÉRANT QU'un mandat sera bientôt attribué pour l'inspection de cette conduite et le dépôt d'un rapport;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Lavoie, **APPUYÉ** par monsieur Claude Larocque et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers :

QUE suivant le résultat du rapport d'inspection, madame Cynthia Bossé, directrice générale, soit autorisée à demander des offres de prix pour des services professionnels de conception et d'estimation de coûts;

QUE madame Cynthia Bossé, directrice générale, soit mandatée pour un budget d'environ 15 000 \$ incluant les frais inhérents, à attribuer le contrat à l'entreprise déposant l'offre la plus avantageuse.

ADOPTÉE

479-12-2019

22. Mandat de produire un appel d'offres pour diverses routes

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de réaliser l'appel d'offres pour la réfection de ponceaux, et de travaux de voirie sur diverses routes en janvier 2020;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est admissible au programme d'aide financière du Ministère des Transports du Québec (MTQ) pour la réhabilitation du réseau routier local;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Larocque, **APPUYÉ** par monsieur Alain Joubert et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers :

QUE soit autorisée la directrice générale, madame Cynthia Bossé, à publier l'appel d'offres pour la réfection de ponceaux, et de travaux de voirie sur diverses routes, avec ou sans modification;

QUE la directrice générale soit mandatée pour un budget d'environ 15 000,00 \$ en honoraires professionnels supplémentaires, si requis;

QUE ledit appel d'offres soit réalisé conditionnellement à l'aide financière du Ministère des Transports du Québec (MTQ).

ADOPTÉE

23. Période de questions

Conformément à la loi, seules les questions faisant l'objet d'une décision du conseil municipal sont consignées au procès-verbal.

24. Correspondance

480-12-2019

CONSIDÉRANT QUE les élus ont reçu la correspondance plus de 72 heures avant la présente assemblée, dispense de lecture est faite;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Lavoie, **APPUYÉ** par monsieur Alain Joubert et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère d'admettre que chaque membre du conseil municipal a pris connaissance de la correspondance qui lui était adressée depuis le 3 décembre 2019.

ADOPTÉE

25. Levée de l'assemblée

481-12-2019

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Larocque, **APPUYÉ** par monsieur Alain Joubert et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère que la séance soit levée à 20h06.

Guy Lapointe
Maire

Cynthia Bossé
Directrice générale

Je, Guy Lapointe, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi et de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS

Selon l'article 961 du *Code municipal du Québec*, je, Cynthia Bossé, directrice générale de la Municipalité d'Upton, certifie que la Municipalité dispose de crédits suffisants pour les dépenses autorisées lors de la présente assemblée.